

RISQUE INCENDIE ET RÔLE DE L'ASSUREUR EN MATIÈRE DE PRÉVENTION



Développer la dimension conseil en matière de risque incendie

Présentiel - Niveau Perfectionnement



PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction

Chiffres clés

Statistiques en matière d'incendie

Rôle de l'assureur en matière de prévention

De la définition technique de l'assurance

A la mise en place d'une politique de prévention

Aux lois fondamentales de l'assurance

De la définition du risque à la construction par l'assureur d'une démarche de prévention et de protection

Du risque à la tarification des risques

Maîtrise du risque d'incendie

Risque d'incendie et d'explosion

Combustion

Triangle du feu

Combustion suivant l'état de la matière

Energie et chaleur

Effets de la combustion

Modes de propagation

Explosion

Comportement au feu et dispositions constructives

Réaction au feu

Résistance au feu

Dispositions constructives

Evaluation de la construction des bâtiments

Désenfumage

Différents types de bâtiments et réglementation

Bâtiments d'habitation

Lieux de travail

Etablissements recevant du public

Immeubles de grande hauteur

Règles professionnelles et marques de qualité

Règles APSAD

Documents techniques

Éléments de sécurité couverts par une certification

Services couverts par une certification

REF :	RIPR
DOMAINE :	Assurances de dommages Risques d'entreprises
DURÉE :	7h
MODALITÉ :	Présentiel
NIVEAU :	Perfectionnement
FORMATEUR :	Expert du domaine ayant une véritable pratique terrain
PUBLIC :	gestionnaires et souscripteurs des services risques d'entreprises, courtiers, agents généralistes, gestionnaires de patrimoine immobilier
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :	connaître le rôle de l'assureur en matière de prévention incendie
PRÉREQUIS :	avoir suivi le stage ABRA (Bases des assurances de dommages) ou avoir des connaissances équivalentes
PRIX :	480 euros HT

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants

REMARQUES

Pour toute question d'ordre logistique, notre équipe se tient à votre disposition au 01 56 88 56 18, inter@af2a.com

Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pourrez recontacter votre formateur pendant 2 mois via cette adresse

email : formateur@af2a.com pour lui poser une question portant sur le contenu de votre formation

PROCHAINES FORMATIONS

DATE	VILLE
LUNDI 3 MAI 2021	PARIS
15 OCT. 2021	PARIS

